



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Introduction de la taxe au sac en ville de Neuchâtel

Bilan intermédiaire positif

La Direction des infrastructures et énergies de la Ville de Neuchâtel tire un premier bilan positif une semaine après l'introduction de la taxe au sac. La remise de sacs gratuits aux familles avec enfants a bien débuté. Les contrevenants déposant encore des sacs noirs sont très peu nombreux, la déchetterie des Plaines-Roches connaît une affluence record et les volumes de déchets urbains incinérables récoltés en cette fin de semaine sont en diminution, preuve que les gens trient davantage. La Ville de Neuchâtel voit dans ce bilan largement positif le résultat d'un long travail d'adaptation de ces infrastructures et de sensibilisation de la population qui joue admirablement bien le jeu.

Alors que les conteneurs enterrés débordaient pendant les Fêtes, le Service de la voirie a constaté vendredi qu'ils étaient moins remplis que durant les jours précédents. De même, le volume de déchets ramassés dans la rue est lui aussi en diminution. Cela démontre que les gens trient davantage depuis l'obligation d'utiliser des sacs taxés. Cela découle également des grandes quantités de déchets éliminés par la population qui a anticipé durant les trois dernières semaines de décembre 2011 le changement de réglementation.

La déchetterie des Plaines Roches fonctionne à plein régime. Elle a été prise d'assaut durant les Fêtes et pendant la première semaine de l'année avec une pointe de fréquentation à 712 véhicules le 27 décembre. Les nombreux points de collecte disséminés dans toute la ville ont eux aussi été très utilisés, au point de parfois déborder. Chargé de remettre les sacs gratuits aux familles avec enfant jusqu'à trois ans, le Contrôle des habitants a distribué en trois jours 174 lots de 20 sacs sur les 1200 à 1500 prévus sur l'ensemble de l'année

La Voirie a fait preuve d'une certaine tolérance vis-à-vis des sacs noirs durant le premier ramassage de l'année. La seconde tournée a eu lieu vendredi pour la moitié de la Ville. Entre 3% et 5% des sacs ramassés en rue ou déposés dans les conteneurs enterrés n'étaient pas conformes. Ce taux très faible démontre un bel effort de la population qui recyclait déjà 48% de ses déchets avant l'introduction de la taxe au sac.

Le Service de la voirie, à travers ses employés assermentés, va poursuivre la surveillance en vigueur depuis la mise en service des premiers conteneurs enterrés. Des contrôles par pointage seront régulièrement effectués dans les conteneurs des quartiers. Tout déchet non conforme – déchet encombrant ou sac non taxé – abandonné dans un conteneur ou au bord de la rue sera isolé et examiné afin d'en identifier le propriétaire. Celui-ci se verra facturer les frais de l'opération et sera dénoncé à la justice qui l'amendera.

Le bilan tiré par la Direction des infrastructures et énergies après une semaine de taxe au sac est donc largement positif. Il reflète les efforts de communication effectués depuis plusieurs mois envers les habitants et les entreprises qui ont tous été contactés personnellement. Les médias ont également bien joué le jeu en relayant largement l'information diffusée. La Ville de Neuchâtel a par ailleurs anticipé l'introduction de la taxe au sac en adaptant ses infrastructures : ouverture d'une déchetterie performante, mise en service de conteneurs enterrés et disposition progressive de 56 emplacements de points de collecte à travers toute la ville. Des informations très complètes figurent à l'intention de la population sur le site des Travaux publics à l'adresse : <http://www.2000neu.ch/index0.php?id=475>

Neuchâtel, le 6 janvier 2012

Direction des infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires : Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et énergies,
tél. 032 717 72 00 ou 079 223 23 79

Laurent Verguet, tél. 032 717 86 01,
courriel : laurent.verguet@ne.ch